

Etes-vous prêts pour les futures exigences de durabilité?

Les entreprises et les organisations sont confrontées à des attentes et des exigences croissantes de la part des parties prenantes. Dans le domaine de la durabilité, les accords et les déclarations d'intention non contraignants cèdent progressivement la place à des obligations légales que les entreprises sont tenues de respecter.

Les organisations qui abordent activement le thème de la durabilité sont à même de gérer les risques de manière plus ciblée, de saisir les opportunités qui se présentent et d'améliorer leur performance, leur force d'innovation et leur propre valeur marchande.

Nous vous aidons à identifier les domaines d'intervention les plus importants pour les organisations du point de vue des parties prenantes internes et externes. Au cœur de cette démarche: l'acquisition d'une compréhension commune de la durabilité. L'analyse des répercussions économiques, écologiques et sociales de l'activité commerciale permet également de définir des objectifs, des indicateurs clés de performance et des mesures communes à inscrire dans la stratégie de durabilité. Dans le même temps, nous sommes à vos côtés pour vous conseiller sur le rapport sur la durabilité ainsi que sur les exigences et développements réglementaires.

Création de bases décisionnelles et respect des réglementations

Transformation durable

- Définition de la stratégie de durabilité et des lignes directrices
- Elaboration et vérification de l'analyse de la matérialité, des dialogues avec les parties prenantes, des objectifs de durabilité et des indicateurs (KPIs)
- Introduction au concept de durabilité et de sa signification pour les entreprises
- Formations des parties prenantes internes

Sécurité réglementaire

- Aperçu de l'environnement réglementaire de durabilité actuel et futur au niveau national, européen et mondial
- Analyse et mise en œuvre des réglementations de durabilité pertinentes pour les entreprises telles que le contre-projet à l'initiative «entreprises responsables», la taxinomie de l'UE et la CSRD
- Accompagnement dans la mise en œuvre des exigences des réglementations, des normes facultatives et des affiliations

Etablissement de rapports non financiers

- Définition du processus d'implémentation (feuille de route du reporting)
- Atelier d'introduction aux principes de base de rapports ESG
- Elaboration conjointe de rapports non financiers conformément à une sélection de normes et aux exigences réglementaires telles que GRI, ESRS ou TCFD
- Vérification des informations, rapports et logiciels relatifs à la durabilité

Performance durable

- Benchmarking et analyse de la performance durable actuelle
- Sélection et optimisation des notations, labels et certificats de durabilité pertinents

Façonner l'avenir grâce à une gestion entrepreneuriale durable?

Vos personnes de contact:

Zoé Imhof

Responsable Suisse romande
Sustainability Services
Tél. 022 322 24 47
zoe.imhof@bdo.ch

Valerian Stalder

Sustainability Services Lead
Tél. 044 444 36 35
valerian.stalder@bdo.ch

Informations supplémentaires:

www.bdo.ch/durabilite
sustainability@bdo.ch

BDO SA

Schiffbaustrasse 2
8031 Zurich
Tél. 044 444 35 55

www.bdo.ch